



Formulaire médicament

Nom et prénom de l'enfant :

Informations générales :

Selon la directive du médecin cantonal, les enseignants n'ont pas le droit de donner des médicaments aux élèves, sauf ceux indiqués sur le formulaire, avec posologie exacte.

Les médicaments sont à remettre à l'enseignant avec le nom du jeune inscrit sur la boîte d'origine.

Médicaments :

Médicament	Quantité	A prendre à quel moment (posologie)	Remarques

Date :

Signature des parents :